



SEXÉ, GENRE ET PARENTÉ DANS LA MINORISATION DES FILLES DE FAMILLE À TRAVERS DES CAS D'INCESTE COMMIS PAR DES GARÇONS

LUNDI 16 FÉVRIER 2026 DE 16H À 17H
CORENTIN LEGRAS

Doctorant en anthropologie à l'ehess et au centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS).

Sa thèse porte sur les cas d'inceste commis par des mineur·es et leur traitement dans les familles et les institutions socio-judiciaires et du soin.

À partir d'une enquête ethnographique conduite en France auprès de mineur·es auteur·es d'inceste et de leur famille, l'intervention interroge les logiques de domination entre enfants apparenté·es d'une même génération : (demi)frères et sœurs, cousin·es. Partant de la part importante de filles parmi les victimes d'inceste commis par des mineur·es, on peut faire déduire qu'elles occupent une position minorisée au sein des familles, en raison de leur genre et de leur rang de naissance. Plus largement, l'idée de la minorisation des filles de la parenté invite à apprêhender la famille comme un espace social inégalitaire, traversé par le sexisme, afin d'éclairer les mécanismes des violences sexuelles commises par des aînés sur leurs cadettes. En prenant pour grille d'analyse la distinction de sexe et les socialisations de genre dans les rapports de parenté, ces rapports apparaissent, à chaque étape du déroulement de l'inceste, comme défavorables aux filles de la famille.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Mail obligatoire en précisant nom et profession à l'adresse suivante :
laure.vivier@ch-le-vinatier.fr